

COMMENT DEVENIR STAGIAIRE AU MCH ?

Voici les infos dont vous avez besoin pour votre convention :

Montpellier Club Handisport

Maison des Sports

200, Av du Père Soulas

34090 Montpellier

Tél : 0467417819

Fax : 0467524630

Email : montpellier.club.handisport@gmail.com

Statut : Association Loi 1901

Président : Arnaud Laporte

N° SIRET : 32350414200015

Code APE / NAF : 0853H

Effectif : 100

Mission :

Assister les entraîneurs à l'encadrement des activités,
et permettre un encadrement individualisé à nos adhérents handicapés.

Coordonnées des tuteurs : voir Planning des Activités

Fonction : entraîneur

Pas de Service

Nos stages sont non rémunérés et leur durée ne peut excéder 8 semaines.

**Notre permanence a lieu le jeudi de 14h30 à 17h30,
pour choisir votre créneau et signer les conventions.**